



École du Routier G.C. inc.

2220, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
Téléphone : (819) 379-9209
Télécopieur : (819) 379-6326
www.ergc.ca

2150, rue André C.-Hamel
Drummondville (Québec) J2C 8B1
Téléphone : (819) 472-9209
Télécopieur : (819) 472-6209
www.ergc.ca

Transport par camion – DEP 5291

C'est avec plaisir que nous vous informons sur la formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP 5291) en Transport par camion.

Le but du programme d'études est de rendre la personne efficace, dès son entrée sur le marché du travail, dans les tâches et les activités associées au transport routier. Il vise également la maîtrise des méthodes de conduite économique et le respect des règles de conduite préventive, l'acquisition des techniques de base de la conduite ainsi que des connaissances et habiletés nécessaires en entretien de véhicule et développer son souci de projeter et en planification de voyage. L'élève y apprendra une méthode de résolution de problèmes applicable aux questions relatives à la législation. Il pourra accroître son sens des responsabilités et sa conscience professionnelle, sa capacité à gérer son temps et à faire face aux imprévus et son souci de projeter une image positive de l'entreprise.

Ce programme, d'une durée de 615 heures, se répartit comme suit :

Formation théorique

Module 1 / 15 heures / Métier et formation	(intégration)
Module 2 / 45 heures / Possibilités des systèmes d'un camion	
Module 3 / 45 heures / Réglementation	
Module 4 / 45 heures / État du camion	(ateliers)
Module 6 / 45 heures / Planification d'un voyage	
Module 7 / 45 heures / Chargement et déchargement	(ateliers)

Formation pratique

Module 5 / 90 heures / Techniques de base de la conduite	
Module 8 / 60 heures / Conduite en milieu rural et autoroutier	
Module 9 / 135 heures / Voyage avec livraison	
Module 10 / 90 heures / Intégration en milieu de travail	(stage en entreprise)

La formation est d'une durée de 615 heures à temps plein et débute à chaque deux mois. **Le taux de placement des diplômés est supérieur à 90 %**

Les pré-requis du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sont d'avoir réussi anglais, français et mathématique de secondaire 4 ou un TDG (Test de développement général.) Le TDG est un examen de 2 heures 30 à passer dans un centre à l'Éducation aux adultes.

Et les exigences de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) sont:

- Être titulaire d'un permis de classe 5 (automobile depuis au moins 36 mois ou 24 mois avec condition)
- Pas plus de 3 points d'inaptitude au dossier de conduite de la SAAQ
- Aucune suspension ou révocation au cours des 2 dernières années (accumulation de points ou infraction au Code criminel)
- un examen médical à fournir pour la SAAQ (formulaire disponible à la SAAQ)